

Le Journal officiel contient une note ainsi conçue :

Au moment où la garde nationale mobile est mobilisée, et où tous les jeunes gens qui appartiennent à cette garde et qui font partie des contingents des départements des trois premiers corps d'armée (1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> divisions militaires) vont recevoir, sur quelque point qu'ils soient du territoire, leur ordre d'appel pour rejoindre les chefs-lieux de ces départements, il importe de porter à leur connaissance qu'ils vont, en exécution de la loi, se trouver soumis à toutes les obligations de la discipline militaire applicable à l'armée active, et qu'ils se mettront dans le cas d'être poursuivis selon les prescriptions du code de justice militaire, s'ils n'obtempèrent pas sur-le-champ aux ordres qu'ils recevront. Il n'est pas douteux, d'ailleurs, que dans les circonstances actuelles, leur patriotisme ne rende superflu le recours à la rigueur des lois.

Ce matin à six heures, il y avait, à l'Hôtel-de-Ville de Roubaix, quinze engagements volontaires pour la durée de la guerre.

M. le chef du bureau télégraphique de Roubaix nous adresse la lettre suivante :

Monsieur le directeur, Les dépêches pour l'Allemagne éprouvent des retards considérables et l'administration est obligée d'en envoyer la meilleure partie par la poste. Il en est de même des dépêches intérieures sur un certain nombre de lignes. Je suis obligé de vous en faire connaître cette situation au public par la voie de votre journal.

« Agréer, Monsieur, mes civilités et mes salutations empressées. Le chef de station, CRÉPIN. »

Les deux batteries de Douai sont parties hier soir par trois trains pour Sarreguemines.

Le général de brigade Colson, commandant le département, quitte Lille pour se rendre à Strasbourg, en qualité de chef d'état-major du maréchal MacMahon.

M. Cadart, colonel-directeur du génie de Paris, ancien directeur des fortifications de Lille est nommé général de brigade.

M. Hanson, chef de bataillon du 73<sup>e</sup>, est nommé major de place à Lille, en remplacement de M. Bossy, nommé au commandement de la place Saint-Jean-Pied-de-Port.

Samedi, vers midi, le domestique d'un marchand de chevaux de Roubaix, avait abandonné momentanément son cheval attaché à une voiture stationnant devant le n° 52 de la rue Impériale de Lille. Le bruit d'un fouet effraya le cheval qui partit avec rapidité. La voiture ayant monté sur un trottoir, renversa une petite fille de cinq ans, nommée Dietrick, qui a été blessée à la tête par l'une des roues. Les contusions sont assez graves. M. le docteur Rey a donné des soins empressés à la victime de ce regrettable accident.

Pour la chronique locale, EDMOND DUVAL.

Bourse de Paris du Lundi 18 juillet 1870. Rente 3 p. 0/0... 66.40 id. 4 1/2 p. 0/0... 98.75

Cours public d'histoire naturelle. Cours public d'histoire naturelle.

Organes de la vue. Organes de la vue.

nous fait... (et elle désignait par un mouvement d'épaules les dames Meuranges et Maurice, groupés à quelque distance.)

Miséricorde! madame Leclerc, interrompit le mari, notre maison ne serait jamais assez belle pour recevoir un grand personnage comme notre cousin Fleury.

Le respect, l'amitié, le dévouement suppléeraient à ce qui manque, monsieur Leclerc, interrompit la dame avec noblesse.

« A quoi penses-tu donc, madame Leclerc, d'offrir notre pauvre avoir au cousin ? Ce serait jeter une goutte d'eau dans la mer. »

Pour toute réponse, la dame gratifia son mari d'un coup de coude dans les côtes en murmurant : « Imbécile ! »

(La suite au prochain numéro.)

JULIET 1870 INDICATEUR DES TRAINS du Chemin de Fer du Nord CORRESPONDANCE avec la Belgique et l'Angleterre. Prix : 20 Centimes. En vente chez J. REBOUX, Editeur. 1, RUE NAIN 1. ROUBAIX.

Dernières nouvelles.

On écrit de Bruxelles : Le roi des Belges, d'après la constitution, prendra le commandement en chef de l'armée belge.

M. le général Renard remplira les fonctions de chef d'état-major général. S. A. M. le comte de Flandre, Belge d'origine, mais allié par sa femme à la famille prussienne, est désigné pour prendre le commandement du premier corps d'armée, celui qui se dirigerait sur la frontière française, et M. le général Chazal pour commander le second corps qui, en cas de besoin, défendra les frontières du côté de la Prusse.

M. le général Chazal est, lui, Français d'origine ; ancien ministre de la guerre, c'est, au dire de tous, un des plus éminents officiers de l'armée belge.

« Je viens de voir la réunion des corps spéciaux de la garde civique de Bruxelles ; c'est on ne peut plus curieux. En apprenant que le roi allait partir pour commander en chef, ils ont demandé à un plus aller à Laeken, mais aux frontières. Notez que ce sont tous gens établis, riches propriétaires, jeunes fils de famille, etc. »

« Ici et partout en Belgique, l'esprit général est très-favorable à la France. Si le territoire n'est pas violé, il n'y aura qu'un vœu pour que les Prussiens soient battus. »

Nous lisons dans le Figaro : Un mot sur la garde mobile.

Le département de la Seine a dix-huit bataillons, constituant un effectif de dix-huit mille hommes, dont il faut retrancher ce qu'on nomme, dans le métier, des non-valeurs, tels que les hommes mariés, les malades, les soutiens de famille et les absents à l'étranger.

C'est par erreur que certains journaux ont répandu le bruit que la mobile serait incorporée dans les régiments à mesure qu'il se formerait des vides.

Cette mesure serait, contraire à la loi, qui est formelle à cet égard.

« Seulement, tout garde mobile peut s'engager dans un régiment de son choix. Les six premiers numéros de la garde mobile de la Seine (1<sup>re</sup> circonscription) sont désignés pour partir jeudi prochain, à destination de Strasbourg. »

Quant aux douze autres bataillons, dont l'instruction est fort incomplète, ils seront envoyés dans les forts, en remplacement des troupes dirigées sur le théâtre de la guerre.

Cinq jours ont paru suffisants pour leur toilette (coupe des cheveux), leur équipement, et pour la cuisine et les corvées.

A l'expiration des cinq jours, ils seront dirigés sur le champ de Châlons, où ils recevront des armes.

Des officiers instructeurs leur apprendront le maniement du chassepot et leur feront exécuter des manœuvres.

On a jugé que quinze jours seraient suffisants pour l'instruction première.

Beaucoup de jeunes gens qui avaient intrigué pour obtenir un grade dans la mobile, à seule fin de pouvoir parader à l'occasion, s'en mordent les doigts aujourd'hui.

Voici le texte de l'affiche placardée hier soir à Paris et dont parle la dépêche publiée en tête du journal :

Pendant ces derniers jours, la population parisienne a voulu affirmer son patriotisme par des manifestations sur la voie publique.

Au moment où nos soldats se rendent sur la frontière, et après cette explosion du sentiment national de la capitale, il est bon qu'elle reprenne son aspect accoutumé et témoigne par son calme de la confiance qui l'anime.

Le préfet de police croit donc devoir demander aux habitants de Paris de s'abstenir de démonstrations qui ne peuvent se prolonger plus longtemps sans inconvénient.

Paris, 17 juillet 1870. Le préfet de police, PIÉRAL.

Le Journal officiel n'est pas arrivé à Roubaix cette après-midi.

On lit dans le Figaro : La plupart des journaux allemands publient la lettre suivante, qu'ils assurent avoir été adressée par M. le comte de Franke, secrétaire particulier du roi de Prusse, « au très éminent M. Thiers, député au Corps législatif de France. »

« Très illustre et très vénéré monsieur, S. M. le roi Guillaume, mon très haut et très aimé maître, me charge de vous exprimer sans retard sa haute satisfaction pour le discours si éloquent et si plein de grandeur que vous venez de prononcer à la Chambre des députés français. »

les alarmes d'un dangereux triomphe pour les colonnes françaises ! « Permettez, très illustre et très vénéré monsieur, que je joigne mes vœux à ceux de mon roi, et veuillez bien croire aux sentiments de sympathique admiration avec lesquels je suis, etc. »

M. de Villemessant se montre sévère pour M. Thiers, mais vraiment, la leçon est méritée.

Dépêches télégraphiques Service particulier du Journal de Roubaix. Paris, 18 juillet, 2 h. 45

On assure que le prince Gortschakoff est arrivé à Paris.

On semble croire dans certains cercles qu'une médiation aurait encore chance d'aboutir.

Les mouvements de troupes continuent partout. Aucun fait militaire n'est attendu de quelques jours.

Blois, 18 juillet, midi. Le bruit d'une amnistie dans l'affaire du complot est démenti. On vient de donner lecture de l'acte d'accusation.

Paris, 18 juillet, trois heures. Il n'est pas question de l'ajournement du Corps législatif avant le vote du budget de la ville de Paris.

FAITS DIVERS — La Banque de Belgique a élevé son escompte à 5 et 5 1/2 pour cent.

— La Banque de Hollande a élevé son escompte à 4 0/0.

— En présence des grands événements qui se préparent, nos voisins et amis les belges font acte de philanthropie. Il est question, à Bruxelles, d'appeler à l'activité l'association belge de secours aux blessés militaires.

— M. le Ministre de la Marine a fait remettre à chacun des postes de la Société centrale de sauvetage des naufragés, la Toile Vulnérable, pour le pansement des blessures, et l'arrêt immédiat du sang.

REMPLAÇANT

On demande un remplaçant pour la garde mobile. — Bonnes conditions. Prendre l'adresse au bureau du journal.

POUR ÉVITER LES CONTREFAÇONS DU CHOCOLAT-MENIER IL EST INDISPENSABLE D'EXAMINER LES MARQUES DE FABRIQUE avec le véritable nom LA MODE ILLUSTRÉE JOURNAL DE LA FAMILLE

Un numéro sera envoyé GRATIS ET FRANCO à toute personne qui, par LETTRE AFFRANCHIE, en fera la demande à l'Administration du journal, 56, rue Jacob, Paris.

CE QUE L'ON A POUR 12 FRANCS : En s'abonnant à LA MODE ILLUSTRÉE (12 francs par an, Paris; 14 francs, Départements); on reçoit 52 numéros grand in-4° de huit pages, avec plus de 2,000 gravures noires, et 500 patrons en grandeur naturelle qui ne coûteraient pas moins de 2 francs pièce, soit 900 fr.

Au moins 100 dessins de tapisserie à trois francs pièce, soit 300 fr. Plus de 500 dessins de crochet, guipure sur filet, mignardise, frivolité, etc., à 2 fr. pièce, soit 1,000 fr.

Plus de 300 dessins de travaux de fantaisie, dont les modèles coûteraient 4 à 5 fr. pièce, soit 1,200 fr.

Enfin, des articles de modes, d'ameublement, de morale, des romans, choisis de façon à intéresser tous les membres de la famille, par la rédactrice du journal, M<sup>me</sup> E. RAYMOND.

Trois éditions existent encore avec gravures colorées, qui diffèrent chacune de prix suivant le nombre de gravures qui les accompagnent, c'est-à-dire 1 gravure par mois, PARIS, 15 fr.; DÉPARTEMENTS, 17 fr. — 2 gravures par mois: PARIS, 18 fr.; DÉPARTEMENTS, 20 fr. — 4 gravures par mois, c'est-à-dire une gravure avec chaque numéro: PARIS, 24 fr.; DÉPARTEMENTS, 25 fr.

Ce journal, paraissant chaque semaine en dix-huit pages grand in-4°, donne chaque année plus de 2,000 gravures noires, représentant des sujets de travaux à l'aiguille, au crochet, tapisseries, modèles de manteaux, bonnets, chapeaux, etc., accompagnés de descriptions d'une rigoureuse exactitude et d'une précision mathématique. De plus 24 grandes planches de patrons (c'est-à-dire deux fois plus de patrons que n'en donne toute autre publication de modes) fournissent à chaque mère de famille près de 500 modèles de toute sorte de vêtements, pour elle, même pour ses filles et pour des enfants de tout âge.

CHÉMIN DE FER DU NORD. Départs de Roubaix pour Lille — Matin : 5.17 — 7.21 — 8.21 — 9.51 — 11.26 — Soir : 12.31 — 2.01 — 3.31 — 5.11 — 6.13 — 7.38 — 9.36 — 11.41. — Tourcoing et Mouscron — Matin : 5.47 — 7.48 — 8.48 — 10.43 — 11.23 — Soir : 1.15 — 2.43 — 4.48 — 6.18 — 8.13 — 10.52 (jusqu'à Tourcoing seulement) 11.36 jusqu'à Tourcoing seulement).

Armentières, Bailleul, Hazebrouck. — Matin, 5.17 — 7.21 (jusqu'à Armentières seulement) 9.51 — 11.26 — Soir : 12.31 — 2.01 — 3.31 — 5.11 — 6.13 — 7.36. — Amiens et Paris — Matin : 5.17 — 8.21 — Soir : 12.31 — 3.31 (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cl.) — 7.38 — 9.36. — Calais — Matin : 5.17 — 9.51 (1<sup>er</sup> cl.) — 11.26 — Soir : 6.13. — Dunkerque. — Matin : 5.17 — 9.51. — Soir : 6.13. — Douai, Somain et Valenciennes. — Matin 5.17 — 8.21 — 11.26. — Soir : 12.31 — 6.13 — 7.38 — 9.36. — Valenciennes (par Mouscron). — Matin : 5.47 — 10.13. — Soir : 1.15 — 4.48 — 8.13.

AVIS A partir du 15 courant, le débit de tabac, vins et liqueurs, actuellement géré par M. Achille Dupont, Grande rue n° 47, sera tenu par M. Honoré Fournier, employé à l'usine à gaz.

Il continuera à tenir à la disposition des fumeurs un choix considérable d'articles provenant des meilleures maisons de France et d'Allemagne et vendus à des conditions exceptionnelles. Il se chargera également des nettoyages et réparations de pipes et joindra à son commerce la vente des cartes à jouer, timbres-poste, timbres de commerce et autres. Tous ses efforts tendront à justifier la préférence qu'il a l'honneur de solliciter. 335

Dépêches commerciales. Havre, lundi quatre heures. Dépêche de MM. Kablé et Cie, communiquée par Balleau-Desbonnets.

Ventes, 300 b.; marché inchangé. Disponible très ordinaire, 98; Oomra, 82, 50/85; terme Louisiane, 97, 50; Oomra, 77, 50/80. Liverpool manque.

BOURSE DE LILLE. Cours du 15 Juillet 1870 OBLIGATIONS DES VILLES.

Table with 2 columns: Obligation name and price. Includes Lille 1860, Lille 1863, Lille 1868, Lille à Béthune, Armentières, Roubaix-Tourcoing R. à 50.

VALEURS LOCALES. Caisse commerc. de Lille, Verley, Decroix, Crédit industriel du Nord, Caisse Pérot et Comp., Compagnie le Nord incendie, 20 fr. p., Gaz de Wazemmes à 1300, Comptoir Devilder et C., Caisse commerc. de Roubaix, Lille à Béthune, actions, Aniche (le douzième), Azincourt, Auchy-au-Bois, Bully-Grenay anc., Bruy, Campagnac, Carvin, Courrières, 10075, Douvrin, anc., Douvrin nouv. 1864, Escarpelle, Epinac, Ferfay, Fiennes et Harding, Lens, Liévin, Meurchin, Vicoigne-Neux, Vendin, Thiv. et Fresnes (M.).

COURS DES HUILES A LILLE. 15 Juillet 1870.

Table with 3 columns: Huile name, Graines, and Tourteaux. Includes Colza, Colza épuré, Colza b. g., Colza rousse, Cameline, Chanvre, Lin du p., Lin gr. et.

ANNONCES

Etude de M<sup>e</sup> COTTIGNY, notaire à Roubaix

L'an 1870, le mardi 2 août 1870 10 heures du matin, M<sup>e</sup> COTTIGNY, notaire à Roubaix, procédera publiquement à Watretlos, hameau du Ploisy, sur les terres ci-dessus occupées par le sieur Nottebart, à la

VENTE de 2 hectares D'AVOINE et 27 ares de GAMÉLINE

Il y aura crédit, moyennant caution. Le jeudi 4 août, à deux heures de relevée, ledit notaire COTTIGNY

procédera publiquement, en son étude, à l'adjudication de :

UNE MAISON à étage située à Croix, hameau du Gréchet, à proximité de la route de Lille à Roubaix, avec 5 ares 41 centiares de terrain, et jardin, planté d'un grand nombre d'arbres fruitiers. Cette maison est occupée sans bail et sans impôts par le sieur Prudent Roussel, au loyer annuel de 300 francs. S'adresser pour les renseignements audit notaire COTTIGNY.

ROUBAIX, rue du Bassin, (sur le terrain de M. Dupriez)

VENTE d'une très grande quantité de BOIS

Démolitions. Portes, Chassis, Vitres, Escaliers, Gites, Combes, Poutrelles et une grande quantité de lots de Bois à brûler.

Le MERCREDI 20 JUILLET 1870, 2 heures de l'après-midi, M<sup>e</sup> ALFRED ROUSSEL, commissaire-priseur, à Roubaix, rue du Grand-Chemin, 7, procédera à cette vente.

ROUBAIX Entrepôt de l'octroi de la ville, à la gare

VENTE de la faille de dame FRANÇOIS, née BOU TEILLE de sept lots de VINS

Dont 3 de VIN DE BORDEAUX et 2 de VIN DE BOURGOGNE

Le MARDI 19 JUILLET 1870, 3 heures de l'après-midi, M<sup>e</sup> ALFRED ROUSSEL, commissaire-priseur, à Roubaix, rue du Grand-Chemin, 7, procédera à cette vente, à la requête de M<sup>e</sup> LIZOT, avocat et agréé au Tribunal de Commerce, synde définitif à la dite faille.

A vendre ou à louer Une belle MAISON

avec jardin, autrefois occupée par M. E. Grimprez fils, construite sur onze ares de terrain, située à Roubaix, Grand-Rue, en face de la rue du Bassin. S'adresser en l'étude de M<sup>e</sup> DUTHOIT, notaire à Roubaix.

A Vendre

Trois beaux fourgons nouveaux, pouvant servir au transport des bus.

S'adresser pour tous renseignements à MM. Vys et Héritiers Derivaux, Lefebvre à Wargnies-le-Grand par le Quesnoy, Nord, arrondissement d'avesnes.

Ces véhicules sont en parfait état, et ont servi au transport des sucres raffinés.

A vendre UNE FILATURE COMPLÈTE

de laine continue avec TISSAGE MÉCANIQUE de 165 métiers et tous les accessoires.

Si l'amateur le désire on lui louerait tout ce matériel avec les bâtiments et la machine à vapeur. S'adresser Grande-Rue, 60 et 91.

Bains de mer MAISON GARNIE A louer

avec 7 lits et batterie de cuisine, pour une ou deux familles. S'adresser pour tous renseignements à M. G. Baervoets, à Heyst près Blankenberghe (Belgique).

CHAMBRES GARNIES A louer

S'adresser rue du Grand-Chemin 1, à l'estaminet Saint-Georges.

Maison à louer

A louer, pour en jouir de suite, une belle maison. Serre et fleurs à vendre. S'adresser chez M. Léon Duthoit, rue Pauvree, n° 42.

Maison à louer

A louer, rue de Lille, n° 175, une belle maison avec jardin. S'adresser rue du Grand-Chemin, n° 28.

Maison à louer

A louer, une maison parfaitement distribuée avec grande vitrine pour magasin. — Il y a sept chambres et les appareils au gaz sont montés. S'adresser chez Lacomblez-Petit, rue de Sébastopol, 56. A la même adresse Spécialité de SOMMIERS ELASTIQUES. SOMMIERS ET LITIERES ENTOUS GENRES